

	Page
Avant-propos	iii
Préface 2010	v
 TITRE I — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DROIT DE LA FAILLITE ET DE L'INSOLVABILITÉ	
Chapitre 1 — L'histoire législative anglaise	3
Chapitre 2 — L'histoire législative canadienne	5
Section 1. Période préconfédérative (1763-1867)	5
A. Les lois de 1763 à 1840	5
B. Les lois de 1840 à 1867	6
Section 2. Période postconfédérative (1867 à nos jours)	6
A. Les premières tentatives fédérales (1867 à 1880)	7
B. Le vide législatif (1880 à 1919)	7
C. Le retour de la loi fédérale (1919 à nos jours)	8
Chapitre 3 — Le droit constitutionnel et la faillite	11
Chapitre 4 — Caractère de la législation	13
Section 1. Le caractère exceptionnel du droit de la faillite	13
Section 2. L'anomalie de l'insolvabilité	13
Section 3. L'insolvabilité et la désorganisation des droits civils	16
Section 4. Le caractère commercial du droit de la faillite	17
Section 5. Le caractère répressif du droit de la faillite	19
Section 6. Le caractère procédural du droit de la faillite	19
Chapitre 5 — Synopsis	21
 TITRE II — LES AUTORITÉS EN MATIÈRE DE FAILLITE	
L'état de faillite	29
Chapitre 1 — Les autorités administratives	33
Section 1. Le surintendant des faillites	33
Section 2. Le séquestre officiel	35
Section 3. Le syndic	36

	Page
Considérations générales	36
A. Le statut du syndic	40
B. Rôle du syndic	43
1. Avant la première assemblée des créanciers	44
<i>a)</i> L'organisation de l'administration de l'actif	44
<i>b)</i> La prise de possession	44
<i>c)</i> L'exécution de mesures conservatoires	45
2. Après la première assemblée des créanciers	47
C. Conduite et responsabilité du syndic	48
1. La conduite du syndic	48
<i>a)</i> La révision d'une décision	48
<i>b)</i> Le refus d'entreprendre des procédures	49
<i>c)</i> L'omission du syndic de se conformer à une ordonnance	53
<i>d)</i> La requête pour instructions	54
2. La responsabilité personnelle du syndic	54
D. La rémunération du syndic	57
E. Les services d'un avocat	60
1. L'avocat agissant pour le syndic	60
2. L'avocat agissant pour une partie	61
F. La libération du syndic	62
G. L'opposition à la libération du syndic	63
Section 4. Les inspecteurs	64
A. Considérations générales	64
B. Éligibilité	66
Chapitre 2 — Les autorités judiciaires	69
Section 1. La compétence de première instance	69
A. Le registraire	70
B. Le juge de la Cour supérieure	71
C. La compétence de la Cour supérieure	72
1. Compétence d'exception	72
2. Facteurs de rattachement	72
D. La révision	77
E. Caractère exécutoire et renvoi	77
F. Compétence concurrente	78
Section 2. Les instances d'appel	79
A. La Cour d'appel	79
B. La Cour suprême	81
Section 3. La procédure en matière de faillite	82
A. La forme de la procédure	83
B. Le contenu de la procédure	83
C. Les délais de présentation	84
D. La signification	85

	Page
E. La contestation	85
F. L'appel	85

TITRE III — LES CRÉANCIERS EN MATIÈRE DE FAILLITE

Les créanciers visés	89
Chapitre 1 — La réclamation prouvable	91
Section 1. La créance certaine et exigible	91
Section 2. La créance éventuelle ou non liquidée	92
Section 3. La créance irrecevable	96
Chapitre 2 — Les catégories de créances prouvables	97
Section 1. La créance garantie	97
A. Nature de la créance	97
B. L'objet de la garantie	99
1. Les créances prioritaires	99
2. Les créances hypothécaires	101
a) Les hypothèques mobilières et immobilières	101
i. L'hypothèque sur les créances	102
ii. L'hypothèque sur loyers	103
b) Les hypothèques légales	105
i. L'hypothèque légale de l'État et des personnes morales de droit public	105
ii. L'hypothèque légale des créanciers de la construction	107
iii. L'hypothèque légale du syndicat des copropriétaires d'un immeuble	110
iv. L'hypothèque pour les créances résultant d'un jugement	111
3. La créance fondée sur un effet de commerce	112
4. La créance garantie par un tiers	113
Section 2. Les sûretés-proprétés	113
A. La résolution de la vente en matière immobilière	114
B. La résolution de la vente en matière mobilière	115
C. La vente à tempérament	116
D. Bail d'une durée de plus d'un an	119
E. Le crédit-bail	120
F. La garantie de la <i>Loi sur les banques</i>	121
Section 3. Le sort de la créance garantie	124
Section 4. Le séquestre de la Partie XI	128
A. Le créancier garanti et l'insolvabilité d'entreprise	128
B. Le préavis de mise à exécution	128

	Page
C. La personne du séquestre	130
D. Les obligations du séquestre	132
Section 5. La créance non garantie	133
A. L'ordre des créanciers	133
B. La créance privilégiée	135
C. L'ordre des créances privilégiées	136
1. Les frais funéraires	136
2. Les frais d'administration	136
3. Le prélèvement du surintendant des faillites	137
4. Les réclamations salariales en vertu de la L.fi.	137
a) L'objet de la protection	138
b) Nature de la protection	138
c) La <i>Loi sur le Programme de protection des salariés</i>	141
d) Les créances reliées aux régimes de pension et de retraite	146
5. Les créances alimentaires	147
6. Les taxes municipales	148
7. La créance du locateur	148
8. Les frais du premier créancier saisissant	151
9. Les réclamations de la Couronne et de ses mandataires	152
D. Les créances différées	152
Section 6. La preuve de réclamation	153

TITRE IV — LE DÉBITEUR ET LA REQUÊTE EN FAILLITE

Chapitre 1 — Le débiteur	159
Section 1. La personne du débiteur	159
Section 2. La personne insolvable	159
Section 3. La personne selon la loi	160
A. La personne physique	160
B. La personne morale	161
1. Les personnes morales de droit public	161
2. Les autres catégories de personnes morales	162
3. Les personnes morales sans but lucratif	164
C. L'association non constituée en personne morale	165
D. La société de personnes	166
1. En nom collectif	166
2. En participation	168
3. En commandite	169
E. Les « autres personnes »	170

	Page
Chapitre 2 — Les actes de faillite	173
Section 1. La cession de biens	173
Section 2. Le transfert frauduleux de biens au Canada ou ailleurs ..	174
Section 3. Le transport de biens au Canada ou à l'étranger ou le fait de les grever d'une charge	174
Section 4. L'absence du débiteur	175
Section 5. Le débiteur et l'exécution forcée	175
A. Avant la saisie	175
B. Après la saisie	175
C. Le rapport de saisie <i>nulla bona</i>	176
Section 6. La production d'un bilan et l'aveu écrit d'incapacité de payer ses dettes	176
Section 7. La disparition des biens avec une intention frauduleuse ..	177
Section 8. L'avis de suspension des paiements	177
Section 9. Les manquements à une proposition concordataire	177
Section 10. L'arrêt en général de remplir ses obligations	178
Section 11. La suspension du courtier en valeurs mobilières	180
Chapitre 3 — La requête en faillite	181
Section 1. Caractéristiques générales	181
Section 2. La requête : conditions de forme	182
Section 3. Conditions de fond	183
A. Quant à la personne du requérant	183
1. Avoir la qualité de créancier	183
2. Situation particulière du créancier garanti	183
3. Personne morale requérante	185
4. L'affidavit à l'appui de la requête	185
B. Quant à la personne de l'intimé	187
1. La qualité de débiteur	187
2. Le fait d'avoir commis un acte de faillite	187
C. Désignation du syndic	188
Section 4. Conditions d'introduction de la requête	189
A. Le dépôt de la requête en faillite	189
B. L'ouverture du dossier auprès du tribunal	190
C. La signification de la requête	191
Chapitre 4 — Dispositions particulières concernant la faillite des courtiers en valeurs mobilières	193
Section 1. Les principales définitions	193
Section 2. Le statut de créancier	195

	Page
A. Les réclamations visant les valeurs mobilières	195
B. Le statut particulier du créancier par l'effet de la loi	195
Section 3. L'ordonnance particulière	196
Section 4. Les pouvoirs du syndic	196
Section 5. Distribution de l'actif	197

**TITRE V — CONTESTATION DE LA REQUÊTE EN FAILLITE,
SÉQUESTRE INTÉRIMAIRE, CESSIION DE BIENS ET ASSEMBLÉES
DE CRÉANCIERS**

Chapitre 1 — Contestation de la requête en faillite	201
Section 1. Les moyens préliminaires	201
A. Les moyens préliminaires du <i>Code de procédure civile</i>	201
B. Application en matière de faillite des moyens préliminaires	202
1. Les moyens déclinatoires	203
2. Les moyens de non-recevabilité	204
3. Le cautionnement pour frais en matière de faillite	204
4. Les moyens dilatoires	205
5. Les autres moyens du <i>Code de procédure civile</i>	206
Section 2. La contestation au fond	207
A. Le fardeau de la preuve	207
B. Les interrogatoires	207
C. Les moyens de contestation de la requête	208
1. La preuve des faits allégués dans la requête	208
2. Les moyens de défense	209
A. La capacité du débiteur à payer ses dettes	210
B. La cause suffisante	210
C. Les formalités de la contestation au fond	212
D. L'absence du débiteur à l'audition	212
Section 3. Les pouvoirs du tribunal	212
A. Le refus de rendre une ordonnance de faillite	213
B. L'ordonnance de sursis des procédures	214
1. Au cas de contestation	215
2. Le sursis pour d'autres raisons suffisantes	215
C. Le retrait de la requête en faillite	217
D. L'ordonnance de faillite et la nomination du syndic	217
E. Effets de l'ordonnance de faillite	218
1. La date de la faillite	218
2. La date d'ouverture de la faillite	219
F. L'appel, la révision et l'annulation de l'ordonnance de faillite	220
1. L'appel	220
2. La révision	221

	Page
3. L'annulation de la faillite	221
Chapitre 2 — Le séquestre intérimaire	223
Section 1. Conditions de fond	223
Section 2. Conditions de forme	225
Section 3. L'étendue des pouvoirs du séquestre intérimaire	227
A. Les mesures de conservation	227
B. Les mesures de disposition	228
Section 4. Rémunération du séquestre intérimaire	229
Section 5. Responsabilité du créancier requérant	229
Chapitre 3 — La cession de biens	231
Section 1. Conditions de fond	231
A. À l'initiative d'une personne insolvable	231
B. La coexistence de deux états de faillite	232
C. Sur l'ensemble des biens	233
Section 2. Conditions de forme	233
A. L'acte de cession	233
B. La présentation de la cession	234
C. La nomination d'un syndic autorisé	235
D. L'administration sommaire des actifs	235
Section 3. Le contrôle de la conformité de la cession de biens	237
A. Le contrôle administratif	237
B. Le contrôle judiciaire	238
Chapitre 4 — Les assemblées de créanciers	241
Section 1. Aspects généraux	241
A. La convocation de l'assemblée	242
B. Lieu et objet de la première assemblée	243
C. Les assemblées subséquentes	244
Section 2. Procédure des assemblées	244
A. La présidence d'assemblée	244
B. Le quorum de l'assemblée	245
C. Le procès-verbal de l'assemblée	245
Section 3. Le vote	246
A. Le droit de vote	246
B. Les restrictions au droit de vote	247
C. Types de résolutions et majorité requise	248

	Page
TITRE VI — LES PROPOSITIONS CONCORDATAIRES	
Considérations générales	253
Chapitre 1 — La procédure concordataire par voie d’avis d’intention ..	257
Section 1. Les modalités de la démarche	257
Section 2. L’effet du dépôt d’un avis d’intention	261
A. Effet principal : la suspension des procédures	263
B. Cas particuliers	264
1. La suspension des procédures contre les administrateurs	264
2. La suspension des procédures de la Couronne	265
Section 3. Les exceptions à la suspension des procédures	266
Section 4. La nomination d’un séquestre intérimaire	268
Section 5. La coexistence d’un avis d’intention et d’une requête en faillite	269
Chapitre 2 — L’évolution de la proposition	271
Section 1. Conditions de fond	271
A. L’initiateur de la proposition	271
B. Les créanciers visés	271
1. Créanciers ordinaires	271
2. Créanciers garantis	272
C. Le contenu de la proposition	273
1. Contenu obligatoire	273
2. Contenu facultatif	275
3. Résiliation de contrats	277
4. Le rôle du syndic	281
D. La proposition de liquidation	282
Section 2. Conditions de forme	283
Section 3. L’acceptation par les créanciers	284
A. Considérations générales	284
B. Créanciers ordinaires	285
C. Créanciers garantis	286
D. Le refus d’acceptation	287
Section 4. L’approbation par le tribunal	288
A. L’absence de discrétion	289
B. Le refus discrétionnaire	291
C. L’effet du refus d’approbation	292
Section 5. L’effet de l’approbation de la proposition	293
A. Sur les créanciers ordinaires	293
B. Sur les créanciers garantis	294
C. Quant à la personne du débiteur	294

	Page
D. Quant aux tiers	294
E. Quant au syndic et ses pouvoirs	295
1. Les clauses habilitantes	295
2. Certains autres pouvoirs	296
3. La saisine du syndic	296
Section 6. Validité des actes postérieurs	297
Section 7. La compétence de la Cour siégeant en matière de faillite	297
Section 8. De certains effets particuliers	298
A. En regard des créances fiscales	298
B. En regard de la compensation	299
Section 9. Le dénouement de la proposition	300
A. L'exécution de la proposition	300
B. L'annulation de la proposition	300
1. Cas d'annulation	300
2. Effets de l'annulation	302
C. La faillite du débiteur	303
Chapitre 3 — La proposition concordataire du failli	305
Chapitre 4 — La proposition de consommateur	307
Section 1. Conditions d'admissibilité	307
Section 2. Contenu et dépôt de la proposition	309
Section 3. Les effets du dépôt	311
A. La suspension des procédures	311
B. Les autres effets	311
Section 4. L'acceptation par les créanciers	312
Section 5. Le rôle du tribunal	313
Section 6. L'exécution de la proposition	314
Section 7. La caducité de la proposition	315
A. La cession de biens	315
B. L'annulation de la proposition	316
TITRE VII — LES EFFETS DE LA FAILLITE	
Chapitre 1 — Le dessaisissement	321
Section 1. Considérations générales	321
Section 2. Les biens visés	323
A. Nature des biens	323
B. Appartenant au failli	326
1. Principe	326
2. Situations particulières	327

	Page
a) La déclaration de résidence familiale	327
b) La copropriété indivise	328
c) Le compte conjoint	330
d) Les cautionnements en matière de construction	330
C. Les procédures d'exécution	331
1. La procédure d'exécution complétée par paiement	332
2. La procédure d'exécution n'est pas interrompue	333
3. L'ordonnance de blocage	333
D. Les polices d'assurance-vie	334
1. L'assurance payable aux héritiers légaux	334
2. L'assurance payable à un bénéficiaire désigné	335
3. Les contrats de rente	336
E. Les plans d'épargne-retraite	337
F. Le remboursement d'impôt	339
Section 3. Les exceptions au dessaisissement	343
A. Les biens insaisissables	343
1. Considérations générales	343
2. Les insaisissabilités du <i>Code de procédure civile</i>	344
a) Les meubles dans les conditions prévues	345
b) Les instruments de travail	346
c) Les revenus de retraite et les cotisations aux régimes de retraite	348
d) Les prestations périodiques d'invalidité	350
e) Les biens donnés ou légués sous condition d'insaisissabilité	350
3. Crédits de taxe sur les produits et services	353
B. Les biens détenus en fiducie	354
1. Principe général	354
2. Les fiducies présumées	358
a) La fiducie présumée (Couronne fédérale)	359
b) La fiducie présumée (Couronne provinciale)	362
c) Les demandes formelles de paiement	366
i. La Couronne fédérale	366
ii. La Couronne provinciale	370
d) Les droits de la Couronne à l'égard de la TPS et de la TVQ	374
i. La Couronne fédérale	374
ii. La Couronne provinciale	380
e) Le revenu du failli	382
Section 4. L'effet du dessaisissement sur les droits des conjoints	392
A. Le patrimoine familial	392
B. La prestation compensatoire	393
C. La pension alimentaire	394

	Page
Chapitre 2 — La revendication des biens par les tiers	395
Section 1. Le titulaire du droit à la revendication	395
Section 2. La procédure de revendication	396
Section 3. La situation du fournisseur impayé	397
Section 4. La situation des agriculteurs, pêcheurs et aquiculteurs ...	400
Chapitre 3 — De l'effet de certaines lois dans un contexte d'insolvabilité	403
Section 1. <i>La Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole</i>	403
Section 2. <i>La Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i>	406
Chapitre 4 — L'insolvabilité en contexte international	415
Section 1. L'objet	415
Section 2. La reconnaissance des instances étrangères	417
Section 3. La coopération	419
 TITRE VIII — LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE LA FAILLITE	
Chapitre 1 — Les actes préjudiciables aux créanciers	429
Section 1. Les opérations sous-évaluées	429
A. La disposition de biens sans contrepartie	429
1. Nature	429
2. Recours du syndic	431
B. La disposition de biens avec contrepartie	435
1. Nature	435
2. Recours du syndic	435
Section 2. Les traitements préférentiels	437
A. Nature	437
B. Conditions d'application	438
C. Effet du recours	441
D. La compensation	442
E. Application du recours en dehors de la faillite	442
Section 3. Le recours en inopposabilité	443
A. Nature	443
B. Conditions d'application	444
C. Effets de l'inopposabilité	445
D. La prescription	446
Section 4. Régimes particuliers	446
A. Nullité des cessions générales de créances comptables	446
B. Dividendes et rachats d'actions	448

	Page
Chapitre 2 — Les transactions protégées	451
Section 1. Les transactions entre la date d'ouverture de la faillite et la date de la faillite	451
Section 2. Les transactions entre la date de la faillite et la libération	452
 TITRE IX — LA LIQUIDATION ET LE PARTAGE	
Chapitre 1 — La liquidation	457
Section 1. Considérations générales	457
A. Le bien non réalisable	457
B. L'immeuble sans intérêt réalisable	458
Section 2. Les pouvoirs du syndic	459
Section 3. Les mécanismes de liquidation	460
Section 4. Les ventes particulières	462
A. La vente d'immeuble affecté d'une charge ou d'une hypothèque ..	462
B. Vente de marchandises brevetées	463
C. Vente de droits d'auteur	463
D. Cession de bail	465
E. Vente d'entreprise et lois du travail	466
Chapitre 2 — Le partage	469
 TITRE X — LA LIBÉRATION DU FAILLI ET LES MESURES RÉPRESSIVES	
Chapitre 1 — La libération du failli	475
Section 1. Considération générales	475
Section 2. La libération d'office	476
Section 3. La libération par le tribunal	479
A. Les situations visées	479
B. Les pouvoirs du tribunal	484
1. L'ordonnance de refus de libération	485
2. L'ordonnance de libération absolue	486
3. L'ordonnance de libération suspendue	486
4. L'ordonnance de libération conditionnelle	487
Section 4. Les recours postérieurs à la libération	490
A. La révision des conditions	490
B. L'annulation de la libération	491

	Page
Chapitre 2 — Les effets de la libération	493
Section 1. L’extinction des réclamations prouvables	493
Section 2. La survie des réclamations prouvables	494
A. Les amendes en matière pénale	495
B. Les indemnités pour lésions corporelles, agression sexuelle et décès	495
C. Les dettes alimentaires	496
D. Les dettes résultant de la fraude et autres offenses	497
E. Les dettes résultant de l’obtention de biens ou de services par de fausses allégations	498
F. L’obligation visant le dividende	499
G. Les dettes relatives aux prêts étudiants	500
Section 3. L’autorité compétente en matière de libération	501
Chapitre 3 — Les mesures répressives	503
Section 1. Les devoirs du failli	503
Section 2. Les interrogatoires	503
Section 3. Les infractions pénales	504
Section 4. Les déchéances et inhabilités	505
Bibliographie	507
Index analytique	509